

Déclaration pour les gros consommateurs agricoles

Veuillez retourner la Déclaration à :

Courrier : Hydro One Networks Inc.
Centre des services aux entreprises
C.P. 5700
Markham (Ontario) L3R 1C8

À l'attention de : Centre des services aux entreprises
Télécopieur : 905 944-3308

Pour savoir si vous êtes admissible au Plan tarifaire réglementé et/ou à a Remise provinciale de 8 %, veuillez remplir ce formulaire et nous le retourner par télécopieur ou par courrier le plus tôt possible.

Étape 1 – Votre compte remplit-il les conditions préalables?

Vous devez exercer une activité agricole et avoir soit un numéro d'enregistrement d'entreprise agricole valide, soit une exemption d'enregistrement délivrée par le Tribunal d'appel de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales.

Étape 2 – À quel sujet voulez-vous déclarer votre admissibilité?

Plan tarifaire réglementé (PTR) et Remise provinciale de 8 % Remise provinciale de 8 % seulement

Étape 3 – Remplissez la déclaration

Si votre compte remplit les conditions préalables, veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous. Si vous avez plusieurs comptes << entreprise agricole >> admissibles avec Hydro One, énumérez-les tous ci-dessous.

N° du (des) compte(s) Hydro One Networks	Raison sociale de l'entreprise agricole	N° d'enregistrement de l'entreprise agricole	Exemption – Tribunal d'appel AAAR * Oui / Non	% d'électricité consommée **

* Tribunal d'appel AAAR – Tribunal d'appel de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales

** par l'exploitation agricole à chaque adresse

La personne désignée ci-dessous est habilitée à fournir les renseignements demandés dans cette déclaration, et en certifie l'exactitude. Remplissez la section appropriée.

Si le titulaire du compte est une personne morale Raison sociale de la société : _____ Signature : _____ Nom du signataire autorisé : _____ Titre : _____ Date : _____ Je certifie que les renseignements ci-dessus sont vrais, exacts et complets et que j'ai le pouvoir d'engager la société.	Si le titulaire du compte est une entreprise individuelle Nom de l'entreprise : _____ Nom du demandeur : _____ Signature : _____ Date : _____ Je certifie que les renseignements ci-dessus sont vrais, exacts et complets.	Si le titulaire du compte est une société en commandite Raison sociale de la société : _____ Nom du commandité : _____ Signature : _____ Nom du signataire autorisé : _____ Titre : _____ Date : _____ Je certifie que les renseignements ci-dessus sont vrais, exacts et complets et que j'ai le pouvoir d'engager la société.
--	--	--

Hydro One rajustera votre ou vos comptes uniquement à la réception de la Déclaration dûment remplie. Et vos comptes continueront d'être admissibles au PTR et/ou à la Remise provinciale de 8 % jusqu'à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous nous avisez par écrit que votre ou vos comptes ne remplissent plus les conditions préalables ou la date à laquelle la période d'admissibilité prend fin.

Hydro One n'utilisera les renseignements communiqués dans la présente Déclaration que dans le but de remplir ses obligations aux termes de la *Loi de 1998 sur l'électricité*, de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, et de leurs instruments réglementaires; aux termes des codes et des règles applicables de la Commission de l'énergie de l'Ontario et des politiques, normes et procédures s'y rapportant; et aux termes de son permis de distribution. À leur réception, les renseignements soumis recevront le niveau de confidentialité approprié. Les renseignements soumis peuvent être vérifiés. En signant la Déclaration, vous autorisez le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario et/ou AGRICORP à vérifier la validité du numéro d'enregistrement d'entreprise ou l'exemption d'enregistrement accordée par le Tribunal d'appel AAAR.